

Édito



Chers adhérents,

Une nouvelle livraison de notre newsletter vous parvient, alors que la préparation des Rencontres pour le Partage de la Valeur bat son plein. Cette 11^{ème} édition se tiendra comme l'an dernier au **Pavillon Dauphine, le 16 juin matin**, rendez-vous désormais incontournable que nous aurons le plaisir de partager avec vous.

La Semaine de l'Épargne Salariale, quant à elle, vient de s'achever, mettant en évidence le dynamisme de l'écosystème, dont témoigne le renforcement des encours (près de 15% de progression dans l'année 2025) qui atteignent **230 Mrds d'€**.

Par ailleurs, nous continuons de mettre à l'honneur celles et ceux qui font vivre notre association à travers la publication de **portraits d'administrateurs et de membres**, accessibles à tout moment sur notre site :

<https://www.fondact.org/nos-adherents/>

Bienvenue également aux nouveaux arrivants, qui nous rejoignent grâce à notre visibilité et notre présence dans des débats...

dont nous aimerions parfois être absents : si la PPL de la députée Bonnet a été rejetée en début d'année (cf page 12), un nouveau texte voté au Sénat le 7 avril permettrait des déblocages exceptionnels des PEE pendant un an dans la limite de 5 000€.

A contrario, Fondact se réjouit des dispositions suivantes :

- le fléchage automatique de l'**intéressement vers les plans d'épargne**, à l'instar de la participation ;
- la **simplification des FCPE** de reprise, qui se trouvent ainsi encouragés dans un contexte où de nombreuses entreprises vont devoir être transmises dans les prochaines années, du fait de la démographie.

Pour terminer sur un peu de RSE et pas mal d'utopie (ou l'inverse...), une suggestion de lecture : « le dividende sociétal » d'Eric Delannoy

Nous espérons vous retrouver nombreux le **16 juin**.

D'ici là, excellente lecture !

Pierre Havet,
Délégué général

Sommaire

Actualités	p.2
Vie de Fondact	p.8
Revue de presse	p.12
Agenda	p.14

Actualités

 Semaine
de l'Épargne
Salariale 



Le rendez-vous annuel pour mieux comprendre l'épargne salariale !

Une semaine pour faire le point sur le fonctionnement, les avantages, et les différentes façons d'utiliser son épargne dans le temps.

👉 Retrouver toutes les informations sur le site de la [SES 2026](#)

Dans le cadre de la Semaine de l'Épargne Salariale, les temps d'échange se sont succédés :



Une conférence exceptionnelle le 24 mars 2026 :
“**Regards croisés sur le partage de la valeur**” au
micro de Dominique Dorchies, directrice générale
déléguée de Natixis Interépargne et
Administratrice de Fondact.

Elle recevait Serge Papin, ministre des PME, du
commerce, de l'artisanat, du tourisme et du
pouvoir d'achat, Laure Delahousse, directrice
générale de l'AFG et Administratrice de Fondact,
et Philippe Petitcolin expert confédéral de la CFE-
CGC.



👉 [Post linkedin](#)



L'Observatoire Galea EPS est un lieu d'échange et d'interaction entre les acteurs de l'Épargne d'entreprise (PEE, PERCOL, PERO...). Il rassemble des opérateurs (assureurs et teneurs de comptes) et des sociétés de gestion ainsi que des représentants d'entreprises tant du côté direction que du côté des salariés. L'objectif est de partager les tendances de marché avec un regard sur les résultats des dispositifs (performances des fonds regroupés en différents panels) et sur les points d'actualité.

Le 24 mars dernier, l'**Observatoire Galea EPS** a dressé le bilan des performances 2025. Malgré les tensions engendrées par le « Liberation Day » en avril, les résultats terminent sur une note positive comme le rappelle l'Indicateur* qui ressort notamment à +13,1% pour les actions Europe, +2,6% pour les obligations Euro et +2,3% pour le monétaire. De manière générale, depuis sa création en 2008, l'Indicateur est un bon moyen d'apprécier le comportement à long terme du panel de fonds, eux même investis sur les marchés financiers. Il met en évidence, chiffres à l'appui, la surperformance des actifs risqués sur le long terme et ce, malgré les nombreux épisodes de stress de ces dernières années.

Dans les points d'actualité et d'attention, l'Observatoire Galea EPS s'est penché sur les nouvelles tendances dans la gestion de l'Épargne qui apparaissent dans un contexte économique, financier, réglementaire, concurrentiel en permanente évolution. La dernière table ronde de l'Observatoire Galea EPS a été l'occasion d'explorer la manière dont le marché de l'Épargne d'Entreprise fait évoluer son offre de gestion financière avec un double regard sur :

- Les nouveautés au niveau des actifs financiers traditionnels (actions, obligations...) et alternatifs (actifs non cotés, thématiques, gestion indiciaire)
- Les nouveautés au niveau de l'organisation avec le recours à des expertises spécialisées, internes vs. externes, sur mesure vs. standardisées

Les retours d'expérience de nos invités (membres de l'Observatoire et grand Témoin) ont été précieux pour mettre en avant les enseignements à en tirer pour l'utilisateur final, l'épargnant au sein des entreprises, des branches.

A noter également : Compte tenu de ces évolutions, l'Observatoire évolue pour porter un regard plus complet sur le marché de l'Épargne entreprise. A ce titre, de nouvelles catégories d'actifs financiers font à présent partie du panel : fonds d'actifs non cotés récemment introduits par la Loi Industrie Verte, fonds thématiques (souveraineté...), fonds en Euros (retraite) et autres innovations. Le périmètre de l'Observatoire s'adapte donc aux nouveautés du marché pour une meilleure connaissance de l'offre de solutions d'Épargne et pour disposer d'un outil de comparaison et d'analyse, à destination de nos partenaires.

* *mesure des performances moyennes des fonds qui composent les univers de l'Observatoire Galea EPS*

Fondact (Pierre Havet) à l'occasion de la soirée Observatoire Galéa EPS, s'est associé aux vœux de retraite bien méritée d'Hubert Clerbois, fondateur d'EPS (membre de Fondact).



Le 25 mars, Pierre Havet, délégué général de Fondact, et Emmanuel Gendreau Directeur Epargne & Retraite Entreprises chez BNP Paribas, intervenaient à une **table ronde** organisée par FAIR “**Re(donner) du sens au partage de la valeur**”. Ce qu’il faut retenir ➡ [Lire l’article](#)

Le 27 mars 2026, en clôture de la Semaine de l’Epargne Salariale, au Ministère du Travail et Des Solidarités, deux ministres, Jean-Pierre Farandou, le ministre du Travail et des Solidarités, et Serge Papin, le ministre des Petites et Moyennes entreprises, du Commerce, de l’Artisanat, du Tourisme et du Pouvoir d’achat ont participé à un évènement “**Bilan et perspectives : comment accélérer le déploiement des dispositifs de partage de la valeur ?**”.



Cette rencontre s’articulait autour de deux tables rondes animées par Agnès Bricard et François Perret, ambassadeurs au partage de la valeur.

- Table ronde n°1 : Etat des lieux sur les outils de partage de la valeur aujourd’hui et perspectives
- Table ronde n°2 : Premiers retours sur les nouvelles dispositions issues de l’ANI partage de la valeur et perspectives : comment mieux accompagner les entreprises ?



COMMUNIQUE DE PRESSE AFG - ENQUETE ANNUELLE 2025



Comme chaque année, l'AFG publie son enquête annuelle avec les chiffres 2025.

Nouveau record pour l'épargne salariale et l'épargne retraite d'entreprise : à fin 2025, les encours atteignent les 230 milliards d'euros.

Plébiscitées par les salariés et les entreprises, l'épargne salariale et l'épargne retraite collective poursuivent leur progression. L'enquête annuelle de l'AFG établit des encours à un niveau historique de 229,4 milliards d'euros, en hausse de +14,7 % sur un an.

Depuis 2008, ils ont été multipliés par plus de trois, avec une croissance annuelle moyenne de +7,1 %...

[!\[\]\(0b5e7e25e8775f7e7e80906ada4f0021_img.jpg\) Lire la suite du communiqué de presse et retrouver l'étude complète](#)

LES RENCONTRES DE L'EPARGNE

Les Rencontres de l'épargne qui se sont tenues le 27 janvier 2026 ont proposé, en présence de parlementaires, une série de tables rondes et d'interventions :

- Le thème de la première table ronde était : Les retraites, un enjeu pour 2027, avec notamment la participation de Laure Delahousse, directrice générale de l'AFG et Administratrice de Fondact, ainsi que François Perret, Ambassadeur au partage de la valeur et directeur général de Pacte PME.
- La seconde table était consacrée à l'épargne, un outil-clé pour l'économie des territoires
- Enfin la troisième était dédiée aux leviers pour booster les investissements de long terme ?

Plusieurs Keynotes ont été présentées le long de la matinée dont une était centrée sur les ambitions de la finance verte.

La matinée s'est achevée par un déjeuner-débat avec Gilbert Cette; co-auteur de l'ouvrage " Sauver la démocratie sociale", et expert des questions retraite :

"Pour les 60-64 ans, le taux d'emploi français n'est que de 42 %, contre 65 à 70 % dans les pays nordiques, l'Allemagne ou les Pays-Bas. Pour les 65-69 ans, l'écart est tout aussi marqué."

Les actes de ces Rencontres seront disponibles prochainement sur les sites de Fondact et de M&M Conseil.

WEBINAIRE BNP EPARGNE & RETRAITE ENTREPRISES



Décryptage des nouvelles dispositions du PLF et du PLFSS susceptibles d'impacter l'épargne salariale et la retraite d'entreprise.

Les atouts des dispositifs d'épargne d'entreprise et d'actionnariat salarié (fédérer et mobiliser les collaborateurs autour du projet de l'entreprise en partageant ses résultats et ses performances, préparer leur retraite avec l'aide de l'entreprise...) font aujourd'hui l'objet d'un réel consensus.

Cependant les débats relatifs aux projets de Loi de financement de la Sécurité Sociale 2026 et au projet de Loi de finances 2026 ont suscité de nombreuses propositions d'amendements visant à plafonner les avantages fiscaux de ces dispositifs ou à ouvrir un nouveau cas de déblocage exceptionnel pour soutenir la consommation.

Après l'adoption de ces Lois de finances, ce webinar vous permet de faire le point sur l'attractivité actuelle de ces dispositifs qui conservent tous leurs atouts fondamentaux et de partager plusieurs pistes pour optimiser leur utilisation et continuer à en favoriser leur développement.

Avec Pascale Ernst, Avocate en droit de la protection sociale et des rémunérations chez Ogletree Deakins, Maxime Erhart, Avocat à la cour chez Gide, et le témoignage de Céline De Luca, DRH chez Cafés Richard qui partagera son expérience du pilotage de ces dispositifs dans cette entreprise.

Table ronde animée par Alain Bresard, Responsable de l'animation des Clients et des Partenaires de BNP Paribas Epargne & Retraite Entreprises.

[!\[\]\(d5d7044e5caf6907399af2dced8d6ff8_img.jpg\) **Replay**](#)

LE RENDEZ-VOUS ANNUEL DE L'ALESI



Alliance
des Entrepreneurs
et des Salariés investisseurs
ALESI

La première réunion annuelle de l'**Alliance des Entrepreneurs et des Salariés Investisseurs (ALESI)** s'est tenue le 31 mars 2026 à Paris devant une audience de 120 entrepreneurs, acteurs engagés du capital investissement et de décideurs publics.

La sénatrice des Hauts de Seine Christine Lavarde et Paul Gidy, député de l'Essonne ont participé à une table ronde, aux côtés de membres de l'Alliance autour du thème :

“Après la loi de finance 2026 : quelles perspectives pour les entrepreneurs et les salariés actionnaires en France ?”

La soirée s'est conclue par l'intervention de David Amiel, ministre de l'Action et des Comptes Publics.

 [Post linkedin](#)



Vie de Fondact

L'ÉVÉNEMENT A NE PAS MANQUER : 16 JUIN 2026

LES RENCONTRES POUR LE PARTAGE DE LA VALEUR

Partager aujourd'hui, investir pour demain

Rejoignez-nous pour la **11^{ème} édition des Rencontres pour le partage de la valeur** le **16 juin de 8h30 à 13h** au **Pavillon Dauphine**.

Elle sera suivie d'un cocktail déjeunatoire.

Notre Président Benoît de Ruffray introduira la matinée, avant une intervention ministérielle.

Au programme :

Des tables rondes et keynotes inspirantes

- Retraites : peut-on encore se passer de capitalisation ?
- Financer les investissements d'avenir, un défi pour l'Europe
- Le partage de la valeur : un débat central du projet de société

Des ateliers thématiques

- Pour une épargne salariale durable et solidaire
- Pour une épargne salariale comprise et reconnue
- Pour une épargne salariale accessible à tous

👉 En savoir plus sur le [programme et inscriptions](#)

Les Rencontres pour
**le partage
de la valeur**

Mardi 16 juin 2026 • Pavillon Dauphine

Partager aujourd'hui, investir pour demain
Un débat central du projet de société

Organisées par
FONDACT

GROUPE DE TRAVAIL INTERNATIONAL

Le groupe de travail animé par Jérôme Serrat, membre de Fondact, s'est réuni le 26 février 2026.



Après l'Allemagne et l'Italie (Cabinet Gide), le Royaume Uni (Cabinet Clifford Chance), l'Espagne (Cabinet Grant Thornton), c'était au tour du cabinet Galahad Avocats (Stéphanie Le Men-Tenailleau) d'organiser une session dédiée au partage de la valeur en Belgique avec une présentation de Gunther Valkenborg (Cabinet Clarity).

lementenailleau@galahad-legal.com
gunther.valkenborg@claritylegal.be

Pour mémoire, le principe de ces réunions - en complément des sujets d'actualité- est de solliciter l'intervention d'un cabinet extérieur pour faire le point sur le partage de la valeur dans tel ou tel pays et de demander à plusieurs entreprises de nous présenter leur expérience dans le pays retenu.

Les présentations abordent principalement les sujets d'actionnariat salarié, de Long Term Incentive, de plans d'épargne sous les angles réglementaires, juridiques, fiscaux et sociaux. La confrontation est toujours intéressante.

Cette réunion du 26 février avait lieu dans les locaux de Fondact rue de Chazelles à Paris.

Gunther Valkenborg nous a délivré une présentation très complète de tous les dispositifs d'actionnariat salarié en Belgique, FCPE compris (Employee Equity Plans).

Au menu : Restricted Stock Units (RSU), Performance Stock Units (PSU), actions gratuites, actions acquises avec décote, SAR, Actions fantômes, options sur actions, Fcpe : sans offenser nos amis belges la complexité des dispositifs et l'importance de la fiscalité n'ont rien à envier à la complexité des dispositifs et aux taux d'imposition souvent décriés en France.

En d'autres termes, les règles sont complexes et peu favorables fiscalement. A noter un nouveau taux d'imposition des plus-values égal à 10% (même dans le cas d'une situation de gestion comme un bon père de famille). La présentation est mise en ligne sur le site de Fondact (mot de passe adhérent nécessaire).

Un grand merci à Gunther de nous avoir partagé son expertise vraiment indispensable avant de se lancer dans la mise en œuvre de tel ou tel dispositif.

Les dispositifs en Belgique de Valeo, Saint Gobain et TotalEnergies ont ensuite été présentés. Damien Boisson nous a partagé les conclusions d'une étude réalisée à la demande de TotalEnergies sur les conditions de participation des retraités aux augmentations de capital en Belgique. Retenir que les conditions de leur participation sont similaires à celles des actifs à l'exception de l'abondement non autorisé pour les pensionnés » (comme en France) et aux conditions de déblocage plus restrictives. Ils ne bénéficient pas de réductions d'impôts localement.

Un grand merci à Galahad Avocats et Gunther Valkenborg de s'être pliés à l'exercice et aux participants toujours fidèles.

La prochaine réunion concernera les USA en partenariat avec Gide.

👉 Retrouver les présentations dans l'espace membre du site **Fondact**

PORTRAIT ADHERENT FONDACT

Turenne
GROUPE



Trois questions à Julie RECALDE, Directrice administrative et financière de Turenne Groupe. Après plus de 25 ans d'existence, Turenne Groupe est l'un des leaders indépendants sur le segment « small cap » du private equity. Turenne Groupe investit notamment dans des PME sur l'ensemble du territoire français afin d'accélérer leur croissance ou de permettre leur transmission. Ce sont ainsi plus de 300 sociétés et dirigeants, à travers plus d'une vingtaine de fonds d'investissement qui bénéficient de cet accompagnement. Turenne Groupe compte aujourd'hui plus de 90 collaborateurs répartis dans 8 villes en France (Paris, Lille, Lyon, Marseille, Nice, Montpellier, Bordeaux et Nantes) et 2,2 milliards d'euros d'actifs gérés.

1- Quels dispositifs existent dans votre entreprise ?

Julie Recalde : Nous avons mis en place depuis 2003 l'intéressement au sein de Turenne Capital Partenaires alors que nous étions en-dessous des seuils obligatoires. Nous utilisons également le mécanisme de l'abondement au plan épargne entreprise.

En 2020, le capital a été ouvert à l'ensemble des collaborateurs du Groupe Turenne. Afin de garantir la démocratisation et le succès de l'opération, aucun ticket minimum n'a été exigé et les salariés ont eu la possibilité d'utiliser leur intéressement bloqué sur leur PEE.

Les collaborateurs n'avaient donc pas à trouver des liquidités pour pouvoir participer à l'opération. Ainsi 100% des collaborateurs sont actionnaires du groupe et le groupe est détenu en totalité par des salariés du groupe.

2- Pourquoi ces dispositifs sont-ils mis en place dans votre entreprise (stratégies / valeurs / enjeux) ?

J.R : Nous avons la conviction que l'actionnariat salarié est créateur de valeur. Turenne Groupe est une plateforme de 4 sociétés de gestion qui gèrent environ une trentaine de fonds d'investissement. En 2020, lorsque le capital a été ouvert à l'ensemble des collaborateurs du groupe, nous comptions un peu moins de 50 collaborateurs et 1 milliard d'actif sous gestion. 5 ans plus tard, nous avons doublé de taille avec près de 100 collaborateurs et plus de 2 milliards d'actifs sous gestion. Nous sommes convaincus que cette forte croissance n'aurait pas été possible si nous n'avions pas mis en place l'actionnariat salarié. Aujourd'hui on entend dans beaucoup d'entreprises, qu'elle soit grande ou petite, que les collaborateurs sont en quête de reconnaissance.

L'actionnariat salarié est un formidable outil de reconnaissance, il matérialise concrètement la confiance qu'une organisation accorde à ses salariés puisque ses salariés gagnent un nouveau statut dans l'entreprise, ils deviennent actionnaires et en devenant actionnaire ils ont notamment accès à davantage d'informations financières par exemple. L'actionnariat c'est une position de long terme et ouvrir le capital à ses salariés c'est une manière de leur dire concrètement : j'ai confiance en toi, je mise sur une relation de long terme pérenne et je veux que l'on partage la valeur que l'on crée, quoi de mieux comme réponse au besoin de reconnaissance de l'implication des salariés dans leur entreprise.

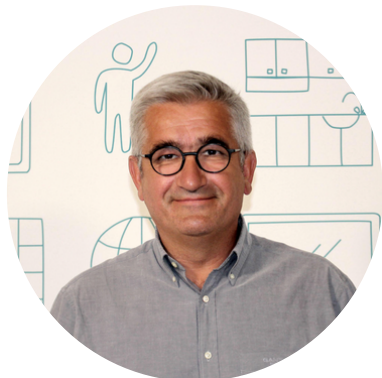
3- Pourquoi avez-vous rejoint Fondact ?

J.R : Nous avons rejoint FONDACT car nous pensons que nos deux structures œuvrent pour un même objectif, la promotion et le développement de l'actionnariat salarié. Entreprise à mission depuis 2023, Turenne Groupe a inscrit l'actionnariat salarié au cœur de ses priorités. L'un des quatre objectifs environnementaux et sociaux fixés pour 2030 par l'entreprise est de « promouvoir le partage de la création de valeur financière au profit du plus grand nombre des salariés ». Nous avons également un fonds, Nov Relance Impact, dont la thèse d'investissement est d'investir aux côtés de dirigeants d'entreprises qui ont pour projet de mettre en place de l'actionnariat salarié ou un mécanisme de partage de la plus-value auprès de l'ensemble des salariés des entreprises. Rejoindre la communauté des membres de FONDACT "L'association des entreprises convaincues des vertus du partage de la création de valeur avec leurs salariés" nous paraissait donc pleinement aligné avec nos valeurs et nos ambitions.

PORTRAIT ADMINISTRATEUR FONDACT



Trois questions à Pierre-Alain VIELVOYE, Président/Chairman ADEO et Administrateur de Fondact.



Qu'est-ce qui vous a motivé à devenir Administrateur de Fondact ?

Pierre-Alain Vielvoye : Le partage de la valeur est une dimension historique au sein de l'Association Familiale MULLIEZ, qui est l'actionnaire familial d'ADEO. L'actionnariat des collaborateurs a été lancé chez Auchan il y a 50 ans, et nous fêtons chez ADEO cette année le **40ème anniversaire du lancement de notre actionnariat**. Nous avons donc une longue histoire de partage et il est naturel que de participer au sein de FONDACT à la promotion de dispositifs au cœur de notre culture d'entreprise. Il était donc tout naturel de poursuivre cet élan en m'engageant à mon tour en tant qu'Administrateur. C'est aussi une grande source d'inspiration que de partager avec des dirigeants qui font du partage de la valeur un élément clé de leur construction d'entreprise, où chacun a façonné les dispositifs en fonction de leur situation. Cela ouvre des perspectives sur des pratiques différentes, et cela enrichit indiscutablement le regard de chacun. Partager entre administrateur, avec les équipes engagées, nourrit les convictions.

Quelles sont les valeurs et les missions de Fondact qui résonnent le plus pour vous ?

P-A V : Le progrès est indéniablement la valeur qui résonne le plus avec le projet d'ADEO. La « prime de progrès » est le socle de nos contrats d'intéressement depuis 40 ans, et nous la portons dans tous les pays du monde où nous opérons. Le progrès s'exprime d'abord dans cette volonté permanente de faire mieux, mieux dans le partage de la stratégie d'entreprise avec l'ensemble de nos équipes, mieux dans le partage du savoir de chacun,

mieux dans un pouvoir toujours mieux partagé au plus près de nos terrains, et bien sûr progresser dans nos performances et donc dans nos niveaux de partage. Progresser, ensemble, nous rend plus fort et permet le partage, ces 2 notions sont indiscutablement liées..

La seconde singularité pour moi dans les valeurs de Fondact est la « simplicité ». Si on veut dynamiser cette spirale positive du partage, il faut que les règles, les formules, les modalités au sens large, soient le plus simple possible, pour être comprises à tous les niveaux de l'entreprise, et ainsi pouvoir faire un lien fort entre le vécu au jour le jour et la performance globale dont le progrès permet le partage. C'est en rendant possible ce lien que la spirale positive prend de la puissance. Faire simple est difficile à faire et doit rester un point de repère important.

Que représente pour vous le partage de la valeur ?

P-A V : Le partage fait partie de notre socle culturel chez ADEO, il est donc pour tous les dirigeants un élément central de notre entreprise et un outil puissant d'animation. Le partage doit bien être considéré dans toutes ses dimensions : partage du vouloir, du savoir, du pouvoir, et de l'avoir. Récemment, avec le lancement de **ALL ADEO**, nous venons de compléter nos mécanismes déjà en place (intéressement, participation aux bénéficiaires), avec un outil d'action gratuite pour nos 115 000 collaborateurs dans le monde. Notre objectif est de renforcer nos dispositifs et de permettre de dynamiser l'épargne salariale et l'actionnariat de nos collaborateurs, qui représente 13% du capital de l'entreprise.

Le partage fait partie de notre histoire et de notre performance. Nous faisons le choix d'en faire un outil au cœur de la construction de notre futur. Le partage, quelle que soit la taille des entreprises, est un outil moderne qui mérite de rayonner encore plus largement dans notre monde économique. C'est, je le crois, une singularité française qui mériterait de devenir une singularité européenne.

Revue de presse

news tank
rh management

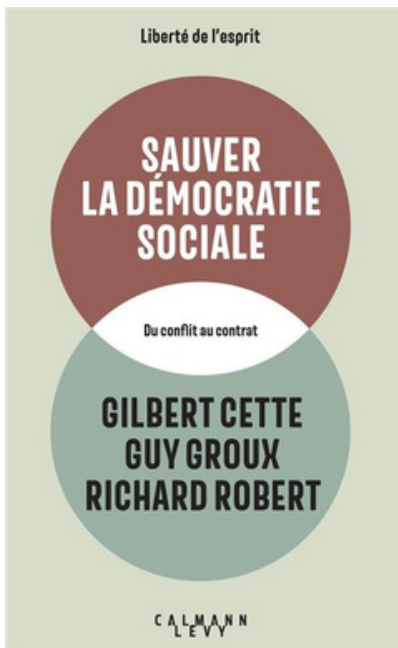
PPL : « Pas une bonne nouvelle pour ceux qui ont développé l'actionnariat salarié » (Pierre Havet, Fondact)



Interview de Pierre Havet, Délégué Général de Fondact et Gregory Miroux, Directeur épargne salariale et retraite AFG, à NewsTank.

L'article publié le 21/01/2026 est consultable [ici](#)

Lectures



En France, la démocratie sociale est au point mort : des syndicats trop faibles, une culture contestataire très présente, un patronat souvent de courte vue et un État occupant le terrain que lui abandonnent chaque jour les partenaires sociaux.

Et pourtant, devant l'urgence des réformes, jamais la France n'a eu autant besoin d'un dialogue social fort réunissant des acteurs responsables, capables de négocier et de porter dans le monde du travail et de la protection sociale une vision du bien commun, ainsi qu'ont su le faire la plupart des démocraties modernes.

Pour les auteurs de cet ouvrage – tous trois experts reconnus du dialogue social –, les causes de ce naufrage sont à chercher dans le fonctionnement défectueux des institutions mêmes de la démocratie sociale. Ils en exposent les raisons et retracent les évolutions qui ont conduit à cette impasse.

Pour sauver la démocratie sociale, il faudra en transformer radicalement les institutions, sans craindre de bousculer les situations acquises des partenaires sociaux et des syndicats eux-mêmes.

Le livre propose ainsi des réformes radicales pour que notre démocratie sociale joue enfin le rôle qui doit être le sien dans les transformations de notre pays.



Mobiliser rapidement des milliards d'euros pour financer des actions essentielles en faveur du climat et de la société, sans augmenter les impôts, c'est possible !

Nouvel outil de répartition de la valeur financière créée par l'entreprise, le dividende sociétal repose avant tout sur le sens des responsabilités et le volontarisme des dirigeants et des actionnaires.

Plus qu'un simple geste philanthropique, il finance des projets d'intérêt général sans retour sur investissement direct pour l'entreprise, mais avec des bénéfices secondaires importants en termes d'image, d'impact social et de durabilité. En consolidant le lien entre économie marchande et non marchande, il contribue à la redéfinition de la valeur créée dans une approche de performance globale.

Eric Delannoy propose ici une vision claire et opérationnelle du dividende sociétal : son rôle, son fonctionnement, ses enjeux et les réponses aux objections qu'il pourrait susciter. Accessible, inspirant et concret, cet ouvrage invite tous les dirigeants à engager leur entreprise dans une dynamique de transformation positive qui contribuera à sa pérennité et bénéficiera à la société tout entière.

Votre entreprise peut devenir le moteur d'un monde plus juste et durable.

Agenda

18 mai 2026

Assemblée générale Fondact suivie d'un cocktail

Equalis Capital
112 avenue Kléber 75116 Paris

juin 2026 (date à confirmer)

Réunion GT International USA

Rejoignez le groupe de travail international animé par Jérôme Serrat

[Inscrivez-vous par mail :](mailto:agathe.mercier@fondact.org)

agathe.mercier@fondact.org

EVENEMENT A LA UNE

16 juin 2026 matin

Les 11èmes Rencontres pour le Partage de la Valeur

Pavillon Dauphine à Paris
Inscriptions sur le site

<https://www.fondact.org/>

Nouveaux adhérents Fondact



Assembly
Conseil

astella
avocats

Droit des rémunérations
et de la protection sociale

share**PLUS**

■ **UMANIT**

Liens utiles

●● Semaine
de l'Épargne
Salariale ●●

